

09.12.2010 - 14:13 Uhr

## L'AEnEC fête 2000 protecteurs du climat: Félicitations aux entreprises Dambach SA et Schenk Sàrl

Zurich (ots) -

À l'heure où les moulins de la diplomatie mondiale tournent - très au ralenti - dans la ville mexicaine de Cancún, il est réjouissant que l'AEnEC célèbre, dans un moulin installé à Villmergen (AG), le dernier jalon posé par l'économie suisse sur le chemin de son engagement pour la protection du climat.

La société qui accueille cette fête, Dambach SA, est une entreprise suisse modèle pour ce qui est de protéger le climat. Il y a quelques semaines, elle a mis en service sa centrale énergétique fonctionnant à la biomasse. Cette centrale convertit les déchets issus du nettoyage de céréales en vapeur, une vapeur qui sert à produire les flocons de céréales. Walter Hotz, responsable de la production et de la technique de la société Meyerhans Hotz SA, la propriétaire du moulin de Dambach, qui a chaleureusement accueilli les invités, ne cache pas sa fierté: «Cet investissement nous a permis de diminuer les émissions de CO2 de 95%.»

Hans-Ulrich Bigler, vice-président de l'AEnEC et directeur de l'Union Suisse des arts et métiers (USAM), a salué l'engagement des entreprises en faveur du climat. Aujourd'hui, l'économie a presque atteint l'objectif fixé dans la législation sur le CO2, à savoir la réduction de 15% des émissions dues aux combustibles par rapport à 1990. « es mesures prises par l'économie suisse ont montré leur efficacité, elles doivent être reconnues», estime Hans-Ulrich Bigler.

La société Schenk Sàrl confectionne à Root (LU) des sirops et des confitures. Incarnant la dernière génération des entreprises partenaires, elle a été félicitée dans le cadre de cette fête. Après une analyse détaillée de ses processus de production, menée par les experts de l'AEnEC, la société s'est attelée avec enthousiasme à la réalisation concrète des mesures d'amélioration. «Nos plans prévoient une utilisation plus poussée du chauffage, de nouvelles isolations et une amélioration de l'exploitation des rejets thermiques», explique Roland Schenk, directeur.

Pour terminer, Armin Eberle, directeur de l'AEnEC, a souligné la dynamique initiée par le modèle des conventions librement consenties. Car les mesures de réduction des émissions de CO2 économiquement rentables doivent être reconnues, encouragées et implémentées. Enfin, Vincent Eckert a signalé comment la Fondation Suisse pour le Climat soutenait financièrement les PME agissent concrètement pour le climat.

## Contact:

Armin Eberle, directeur de l'AEnEC Tél.: +41/44/421'34'45 E-mail: armin.eberle@enaw.ch